

Compte rendu du conseil de quartier Le Plateau

Mardi 16 avril 2019 à 20h30

Personnes présentes :

35 habitants présents

Présence de Monsieur Le Maire Tony Di Martino, élus et techniciens

Ordre du jour :

1. Présentation du projet immobilier du 34 rue Anatole France
2. Propreté
3. Circulation et stationnement
4. Jardin public et lieu de vie
5. Questions diverses

Président de séance : Serge Simon

Prise de note : Véronique Ravet

1) Présentation de la construction du 34 rue Anatole France

Le nouveau propriétaire présente son projet de réhabilitation.

Logement et rehausse de 1 étage côté rue. Hauteur modifiée et maison derrière augmentation du jardin. Logement locatif (côté rue) et logement principal pour la maison derrière. Garage.

Plusieurs interrogations des habitants

Est-ce que le bâtiment actuel sera plus haut ? Réponse : 0,60 cm, toit terrasse

Est-ce que le parking est prévu ? Réponse : seulement 3 places de parking / conforme aux obligations.

Barrière avec les petites maisons HLM de derrière : panneaux béton.

Problématique des parkings : moins de places pour les habitants car des véhicules peuvent stationner durablement, et un bateau va être installer devant l'entrée du parking.

Un habitant remercie le propriétaire du 34 qui a été réactif suite a un problème d'intrusion pour cambriolage . Pb de sécurisation pris en compte par le nouveau propriétaire.

Permis de construire bientôt déposé en Mairie.

Autres projets :

26 rue Anatole France : Travaux toit terrasse.

Permis déposé. Maison Bois, 6 mètre de hauteur.

14 rue Anatole France : ancien parking, permis de construire installé sur la grille.

2) Propreté :

Plusieurs lieux sont utilisés en décharge à ciel ouvert (82 et 4 rue Anatole France, 82 rue Anatole France, rue Louise Michel en face de la cité Louise Michel)

La clôture de la cité Stalingrad est un dépôt sauvage perpétuel)

La mécanique sauvage se développe sur le quartier.

Niveau du Bus : des détritux ne sont pas ramassés autour des corbeilles. : il faut que cela soit signaler à Est Ensemble chargé des de l'entretien de celles ci.

Habitante : pas de nettoyage en vue. Incivilité régulière. Pas d'entretien. La ville de Bagnolet n'est pas engageante.

Monsieur le maire nous informe que des panneaux d'affichage essaye de sensibiliser contre les incivilités, des sanction avec amende sont prévues.

Remarque d'une habitante : Est-ce un manque de personnels ? On ne voit jamais de machine de nettoyage

Présentation de Mr Cheti : en poste depuis 6 mois au service propreté urbaine

Comment dissuader les habitants de ne rien déposer sur les trottoirs en dehors des dates des encombrants ?

Il est rappelé qu'il faut rediscuter avec l'OPH. Pour la réouverture des locaux des encombrants.

Les habitants rappellent leurs incompréhension suite à l'arrêt des retraits des déchets vert

Les déchets verts se retrouvent dans les déchets ménager ou bien dans les rues. Le tout va dans le ramassage ménager. Quel est le sens écologique de cette méthode de ramassage ? Certaines rues sont collectées et d'autres non

Est ensemble a repris le marché pour l'harmoniser avec l'ensemble des villes de la communauté : supprimer certaines rues de Bagnolet pour plus de rue pour d'autres villes.

Ville de Bagnolet propose de créer des points de collecte intermédiaire.

Cette solution n'est concrètement pas réaliste car les habitants ne porteront pas leurs sacs de déchets vert (assez imposant) à des points de collecte éloignés de leur domicile. Le porte à porte avec un ramassage hebdomadaire, était de loin la meilleure solution pour tous les habitants, quelques soit l'âge, la mobilité.

Plusieurs solution sont à l'étude : Point de collecte avec une ramassage au moins 1 fois par mois.

1 canton : 1 cantonnier. ? 1 supervisor par quartier ? Travailler le WE ?

Déplacement de la déchetterie

Pb de communication avec Est ensemble

3) Circulation et stationnement

Circulation modifiée suite au projet avec la Clinique Floréal. Le permis est encore en cours d'instruction mais lors de la dernière présentation aux habitants. Il était question de mettre en sens unique une portion de la rue Floréal, de l'angle de la rue Jeanne Hornet jusqu'au rond point de la boulangerie tout le temps de la durée des travaux. Cela impliquerait une modification du trajet du bus 318.

La Mairie attend toujours des retours des organismes extérieurs sur le projet. L'administration n'a pas de date fixée pour la délivrance du permis de construire.

rue Louise Michel en double file

Les Intervention des ASVP se sont multipliées de 17 000 au lieu de 4 000 amendes en 4 ans. Rue

Anatole France : les véhicules prennent toujours le sens interdit

Rue Stade des Rigondes : le sens interdit sur 50 mètres n'est jamais respecté.

Manque 1 panneau sens interdit rue Louis Michel : remis

Tournage de film

Problème de date d'arrêté : blocage de la longueur de la rue Anatole France, et d'une partie de la rue Louise Michel non signalé sur arrêté.

Concernant le sens Interdit rue Floréal : comment serait rediriger les véhicules ? Mr le maire ne peut se prononcer sur se sujet. La réflexion n'est pas encore engagée

Sécurité

Insécurité : les incivilités sont en hausse sur le quartier.

Arrachage de sac avec violences, plusieurs cambriolages

Réponse de la Mairie : des vidéos sur le quartier ont été installés

Trafic de drogue à l'entrée de la crèche dans une voiture squatté

Les adresses ont été signalées. Depuis 3 ans : installation dans une voiture. La police est intervenue, pas vraiment efficace : zone de non droit.

Réponse de la Mairie : Une caméra sera installée

La ville nous rappelle l'intérêt du dépôt de plainte au commissariat de Bagnolet.

Stade des Rigondes et collège travail

1 partie du stade des Rigondes sera réaffectée par le Collège Travail.

Habitant déplore le déplacement de ce collège. Patrimoine architectural à conserver à Bagnolet.

Plusieurs questions restent en suspens :

Combien coûte une réaffectation ? Pouvons-nous agrandir le bâtiment existant ? La Mairie va redevenir propriétaire du bâtiment.

Le département met 25 millions d'euros d'investissement pour reconstruire le collège en Maîtrise d'ouvrage publique de 6000 mètres carrés. Réhabilitation impossible, pas assez d'espaces, et problème de sécurité sur le présent site.

La Mairie conserve les terrains de foot du stade des Rigondes. La Mairie va mettre à disposition une partie du stade. La Mairie n'a pas l'intention de vendre le collège travail aux promoteurs. Le futur est encore en discussion. Le Maire maintient la parole : Il n'y aura pas 2 nouveaux collèges.

Habitant : un habitant, élu au conseil d'administration du Collège Travail

30 minutes à pied pour aller du Stade des Rigondes depuis le centre ville. Alors, pourquoi pas construire 2 collèges (actuellement 700) plus petits.

Rentrée 2023 -24 : Investir pour les élèves de la rentrée prochaine et réhabiliter le collège travail :

Réponse du Directeur Général des Services:

Garde les espaces sportifs, tir à L'arc...

Une réunion publique avec le département est à l'étude prochainement.

Condition réglementaire : en fond de parcelle pas possible pour l'entrée des collégiens Difficultés de la rue des Rigondes : camion en double file, barrière chasse roue

Les enseignants, parents n'étaient pas au courant que le conseil de quartier s'opposait à la construction du nouveau collège au stade de la Briqueterie.

Demande d'un chiffrage du conseil de quartier au département, sans présentation de la ville pour une réhabilitation. Aucune réponse ni du département sur la réhabilitation.

Intervention Prof d'EPS :

Enseignant depuis 5 ans, impliqué avec le département pour réhabiliter le Collège. Il a développé l'idée de construire 2 collèges : département pas d'accord.

Stade de la briqueterie proposait une installation sportive complémentaire pour la ville

Aujourd'hui le collège travail subit un déficit d'espaces intérieurs pour la pratique du sport : 70 % des activités doivent être réalisées en extérieur.

Si le stade de la briqueterie avait été choisi, le collège aurait bénéficié de toutes les salles de sport et plus une salle de sport en sous-sol, d'un mur d'escalade

Le Stade des Rigondes est à l'opposé du Centre Ville. Les sorties au cinéma ne pourront plus se faire à pied. Seule une ligne droite est proposée pour la pratique de la course. Éloignement de la piscine...

Cet enseignant est très déçu de cette décision d'abandonner l'idée d'installer le nouveau collège au stade de la Briqueterie.

Rappel des conseils de quartier précédent.

La briqueterie : construction de 6 ou 7 étages au milieu d'une zone de sport, disproportionné par rapport au quartier. Immense espace Vert à conserver pour l'ensemble des habitants du plateau. Les équipements pour les clubs sportifs étaient revu à la baisse alors que la population augmente.

Le stade des Rigondes, le terrain est en synthétique : cancérigène. Négatif pour le quartier et les habitants. Espace Vert essentiel pour le Développement durable. Problème de circulation identique avec les Rigondes. Le département n'est jamais venu nous présenter le chiffrage. Collège plus gros pour faire des économies d'échelle. Le Conseil de quartier a montré son attachement à ce stade. Le

département a renvoyé vers la Mairie qui a renvoyé la faute vers le conseil de quartier.

Question à la Ville : Refaire les terrains en herbe car les terrains sont en fin de vie.

Îlot de Fraîcheur : proposition de l'ouvrir au public

4) Jardin public et lieu de vie

Depuis 12 années le conseil de quartier travaille pour que la friche Louise Michel face au terminus des bus :

Il est rappelé les différentes étapes.

Lancement d'un questionnaire des habitants

Proposition de travail avec la municipalité précédente

Changement de mandat :

La friche est utilisés par des associations du quartiers pour ne pas laisser celle-ci en déchetterie sauvage.

Refus de la municipalité de financer le nettoyage du terrain avec le budget participatif.

Le chalet des Jardins partagés incendié : 2017

2018 : expulsion des habitants squatteurs

Les habitants repropose un projet

Ville : intrusion, feu, moral des adhérents à baisser

L'idée sera plus large : parcelle de plus de 3 000 mètres carrés

Les services ont travaillé sur une prog, validé par la ville

Validation d'un programmiste : pour étude d'une faisabilité de 900 000 euros

La faisabilité devra être travaillée avec les habitants, association, du quartier

Calendrier de la ville :

avr-19 : signature au BM

Lancement du marché : juin 2019

Notification du Marché et début de l'étude : septembre 2019

Avril 2020 : maîtrise

Fin des aménagements : nov 2020

Des dépassements de délais sont à prévoir.

Recherche de financement en cours.

Un programmiste sera chargé d'étude, la municipalité ne sait pas le faire de manière autonome. Il faut reloger les gens. La ville est majoritairement propriétaire.

Le rond point des bus devra être réaménager. Le jardin sera accessible à tous; intégré l'association Ville Fleuri

demande à la ville si 900 000 euros n'est pas légèrement démesuré pour le projet initial. Les habitations restent au milieu du site.

Certains habitants se demandent comment travailler avec le programmiste. Y aura t-il un comité d'organisation du Jardin ?

Conseil de quartier régulier à partir de septembre

Sur Le budget : première phase avec le jardin et la petite plage.

Projet financé par le département, la région, dans le cadre d'une création d'îlot de Fraîcheur

Beaucoup de direction seront sur le coup : espace vert, jeunesse,

Le site sera un point de bac à compostage.

Actuellement, il faut faire 2h de formation pour obtenir le bac à compost.

Questions diverses :

Pas de questions diverses

Prochain ordre du jour :

Plan de circulation

Sensibilisation à la propreté après l'école

Rue du Bac : point Noir.